

partie antérieure du thorax ou de l'abdomen. Leur couleur est ordinairement jaune-verdâtre, feuille morte ou café au lait. La teinte n'est pas la même dans toute leur étendue; de là, la dénomination de *versicolor*. Elles deviennent quelquefois très-brunes. L'épiderme se recouvre de petites *squames* ou lamelles, comme furfuracées ou même pulvérulentes. Quelquefois on ne les distingue que difficilement; on a besoin de la loupe pour les apercevoir; on les voit alors attachées au poil follet de la partie qu'occupe le chloasma.

Chez un sujet venu à l'hôpital pour une autre affection, j'ai fait appliquer sur un des points d'un très-large chloasma du thorax une couche de pommade ammoniacale. L'épiderme s'est détaché, mais après plus de temps qu'il n'en faut ordinairement; il était assez épais. Le corps muqueux offrait une apparence tout à fait normale.

3° Le chloasma est une affection cutanée, souvent opiniâtre et sujette à récidive, mais exempte de danger. Elle incommodé quelquefois par les démangeaisons qui l'accompagnent; elle peut être suivie d'eczéma.

4° Parmi les moyens qu'on peut opposer au chloasma, se trouvent en premier lieu les bains sulfureux, que j'ai employés souvent avec succès. M. Wilson recommande l'usage interne de la gentiane et de l'acide nitro-muriatique, et de plus des lotions avec la solution d'un décigramme de bi-chlorure de mercure dans 30 grammes d'émulsion d'amandes amères.

M. Baerensprung a trouvé ce topique efficace, après que l'épiderme avait été rudement frotté avec du savon noir. C'est aussi l'agent que préfère M. le Dr Bazin.

II. SOUS-DIVISION.

MALADIES CUTANÉES CHRONIQUES DIATHÉSIQUES.

Les considérations générales qui ont été présentées sur les diathèses (1), vont recevoir dans cette sous-division quelques-

(1) T. II, p. 235.

unes de leurs plus importantes applications. Ces aptitudes occultes, ces dyscrasies si fécondes en influences diverses, font naître sur le tégument extérieur des lésions de natures parfaitement distinctes et réellement spécifiques.

J'ai divisé les diathèses en *polygéniques* et *monogéniques*. Les premières donnent lieu à des manifestations très-variées quant à leurs formes et quant à leur siège. Elles forment cinq ordres d'affections cutanées, subordonnées aux diathèses herpétique, syphilitique, scrofuleuse, cancéreuse et arthritique. Les secondes n'engendrent qu'un seul genre de maladie, comme la pellagre, la plique, l'éléphantiasis des Grecs, etc. De là une distinction qui est non-seulement admissible, mais même nécessaire.

4^{re} SECTION. — MALADIES CUTANÉES CHRONIQUES PAR DIATHÈSES POLYGÉNIQUES.

L'autorité des faits, le témoignage positif de l'observation clinique, avaient obligé Bielt à rompre le cadre si respecté de la classification de Willan, pour y faire entrer la famille des *syphilides*. Bientôt on reconnut que la diathèse scrofuleuse exerçant aussi son influence sur la peau, donnait lieu à des affections tout à fait spéciales, auxquelles convenait la dénomination de *scrofulides*. M. Hardy (1) et M. Bazin (2), après avoir établi ce nouveau groupe, s'aperçurent bientôt que les maladies connues des médecins et du vulgaire sous le nom de *dartres*, devaient en former un troisième très-naturel. Le rétablissement de cet ordre pathologique se trouve entièrement conforme aux principes que j'ai moi-même exposés en traitant de la diathèse herpétique; et pour consacrer le rapprochement et l'étroite connexité des affections qu'il embrasse, je propose de désigner celles-ci sous la dénomination commune d'*herpétides*. Par les mêmes raisons, il conviendra d'appeler *cancriques* les maladies cutanées issues de la diathèse cancé-

(1) *Gaz. des Hôpit.*, 1854, p. 238. — *Leçons sur les maladies de la peau*. Paris, 1858.

(2) *Revue médicale*, 1856, t. II, p. 322.

reuse, et *arthritides* celles auxquelles peut donner lieu la diathèse arthritique.

Ces néologismes, qui, je l'espère, me seront pardonnés en faveur de l'idée qu'ils expriment et des notions qu'ils coordonnent, feront saisir du premier coup d'œil des rapports qu'il est si important de connaître, et permettront de distribuer, dans un esprit essentiellement pratique, de grandes séries de maladies dont les divers genres se trouvaient ou confondus ou irrégulièrement disséminés dans le vaste domaine de la dermatologie.

ORDRE 1^{er}. — HERPÉTIDES.

Les maladies cutanées chroniques au développement desquelles préside la diathèse herpétique, ont une étiologie et des caractères communs que j'ai déjà présentés (1), mais qu'il convient de résumer ici :

1^o Ces maladies sont souvent héréditaires. Ce n'est pas la forme, ce n'est pas le genre de manifestation, en un mot ce n'est pas l'état local qui se transmet, mais c'est la disposition générale ou constitutionnelle. Ainsi, un père atteint d'eczéma peut avoir des enfants affectés d'impétigo, de lichen, de psoriasis, etc.

2^o Il est des sujets prédisposés aux herpétides par un tempérament lymphatique et par une excitabilité spéciale de la peau. Cette prédisposition se manifeste quelquefois dès les premières années de la vie; on la reconnaît à des rougeurs avec démangeaisons, vers quelques points de continuité des muqueuses et de la peau, comme sur le bord des paupières, à l'entrée des cavités nasales, aux commissures des lèvres, à l'anus, à la vulve; au prépuce. Il existe aussi une tendance très-marquée aux exsudations muqueuses, aux suppurations, à la formation des croûtes.

3^o Dans les âges suivants, la diathèse herpétique se développe sous l'influence d'une alimentation excitante ou de mau-

(1) T. II, p. 422.

vaise qualité, par l'usage abusif des boissons spiritueuses, par la malpropreté.

4^o Les herpétides ne sont pas contagieuses. La séparation des maladies parasitaires, autrefois rattachées aux affections dartreuses, permet aujourd'hui d'établir cette proposition d'une manière absolue.

5^o Les herpétides se présentent sous les formes diverses d'érythème, de papules, de squames, de vésicules et de pustules. Le même sujet peut offrir successivement ou simultanément deux ou plusieurs de ces formes morbides.

6^o Toutes ces manifestations sont superficielles; elles pénètrent à peine jusqu'au derme, qu'elles laissent à peu près intact; aussi ne voit-on, après leur guérison, que des traces légères, au lieu de cicatrices profondes et difformes.

7^o Le prurit est l'un des symptômes les plus ordinaires des herpétides. Il est augmenté par la chaleur ou le froid, par les excitants internes alimentaires ou médicamenteux. Il peut occasionner quelques troubles dans le système nerveux, l'insomnie, l'agitation, et produire quelquefois l'excitation des organes génitaux.

8^o Les manifestations herpétiques modifient assez souvent la couleur de la peau; elles s'accompagnent de rougeur; celle-ci est le plus ordinairement vermeille.

9^o Elles ont une tendance à se propager, soit en s'élargissant, soit en occupant successivement et à distance divers points ou diverses régions de la surface du corps.

10^o Leur marche est toujours lente et continue, mais elle peut offrir des temps d'arrêt et des recrudescences sous l'influence des changements de saisons, de genre de vie, etc.

11^o Les herpétides sont susceptibles de guérison, mais toutes peuvent se reproduire. Ces récurrences attestent l'opiniâtreté de la diathèse, qui peut se taire, qui peut être réduite à un état latent, mais qui ne s'éteint d'une manière définitive qu'à la longue et rarement.

12^o Tant que la diathèse herpétique exerce son influence à l'extérieur, les fonctions nutritives conservent leur activité

normale. Mais, soit que la diathèse herpétique produise ses effets au dedans aussi bien qu'au dehors, soit qu'un état morbide développé à l'intérieur n'en dépende pas, on constate souvent un antagonisme réel entre les affections internes et les manifestations extérieures de la diathèse; le développement, l'extension, l'intensité de celles-ci coïncidant avec la guérison de celles-là; la diminution et la disparition des herpétides ranimant ou provoquant des lésions plus ou moins graves dans les muqueuses ou dans les viscères.

Il suit de cette considération, qu'une grande prudence doit présider au traitement des herpétides, et que c'est moins leur cessation rapide qui est à désirer que l'extinction graduelle de la diathèse qui les entretenait.

L'expérience a, d'autre part, suffisamment appris que les moyens directs ou locaux, soit antiphlogistiques, soit astringents, réussissent mal contre les herpétides, et que les moyens généraux possèdent une plus grande efficacité. Je dois sommairement rappeler que les agents de l'art les plus avantageux dans cette catégorie pathologique sont :

En première ligne, le *soufre*, administré à l'intérieur (soufre sublimé) ou en combinaison avec l'antimoine (soufre doré); ou à l'extérieur, à l'état de sulfure de sodium, de potassium ou de calcium étendu dans une grande quantité d'eau, et formant la base des bains, douches, lotions, fumigations, d'un emploi si fréquent et si utile dans ce genre de traitement.

L'*arsenic* à l'état d'oxyde, ou à celui d'arséniate de soude, ou de potasse, ayant une action puissante dans quelques-uns des genres.

Viennent ensuite les carbonates alcalins, soit à l'intérieur, soit en bains, quelques préparations mercurielles, les extraits et les décoctions de plantes amères et toniques (fumeterre ménéianthe, saponaire, douce amère, bardane, patience, pensée sauvage, etc.).

Parmi les moyens locaux, on devra compter le sous-nitrate de bismuth, l'oxyde de zinc, le calomel, l'huile de cade, le goudron, la glycérine.

Il y a lieu de ne jamais négliger le concours des moyens hygiéniques.

Enfin, si des réactions sont nécessaires, si les bains chauds et prolongés (Louesche), ou froids et de courte durée (bains de mer), si l'hydrothérapie peuvent en provoquer d'avantageuses, il ne faut pas oublier qu'un état de surexcitation inflammatoire ou nerveuse, maintenu à un certain degré, serait un obstacle au succès de tout traitement.

§ I. — Herpétides érythémato-papuleuses.

I. — ÉRYTHÈME CHRONIQUE.

Cette affection cutanée, qui se caractérise par une rougeur peu vive, mais plus ou moins étendue, se développe souvent sous l'influence de la diathèse herpétique. J'ai rencontré, chez des femmes dont la peau était délicate, de larges taches rouges sur le visage, sur le cou ou sur le thorax, qui coïncidaient avec un eczéma ou qui l'avaient précédé. J'ai observé, chez un homme de trente ans, un érythème de même nature sur la partie antérieure des bras et des avant-bras; les taches étaient d'un rouge pâle, l'épiderme luisant et légèrement ridé. Il n'y avait aucun suintement. Cette affection avait plusieurs fois récidivé.

La persistance de l'érythème chronique produit la dilatation des vaisseaux capillaires et une augmentation sensible de l'épaisseur de la peau. Cette partie peut être le siège d'un léger prurit et d'une tension incommode, mais non douloureuse. Après la guérison, il reste une plus grande vascularité et une sorte de raréfaction du tissu cutané.

Un résultat différent suit le développement d'une autre variété de l'érythème qu'on peut appeler *circiné*, et qui se rapproche de celui que Bielt a nommé *érythème excentrique*. Cet exanthème chronique siège ordinairement au visage, aux joues, au nez, au front, quelquefois au cou, aux membres, aux mains. Il se manifeste par des taches rouges, arrondies, de 2 à 3 centimètres de largeur, avec léger relief de la peau,

comme dans l'urticaire ou comme dans l'érythème marginé. Le centre peut conserver l'état normal. Lorsque la résolution s'effectue au bout d'un temps plus au moins long, le derme, au lieu de conserver une saillie, paraît affaissé et aminci.

Cet érythème se voit chez des individus pléthoriques dont la peau est exposée à l'action d'une chaleur vive; chez les femmes dont les règles sont supprimées; il se rattache à la diathèse herpétique; il est précédé et accompagné de prurit, de picotements. Les follicules sébacés s'irritent, leur sécrétion se modifie, le fluide qu'ils fournissent s'épaissit dans leurs orifices et forme de petites croûtes sèches, brunes ou blanches, analogues à celles de l'acné sébacée squameuse. La peau reste rouge et humide. Le calomel en poudre, la glycérine avec l'oxyde de zinc, l'huile de cade, sont d'excellents topiques. Les bains sulfureux doivent concourir au traitement.

Lorsque l'érythème occupe des parties en contact mutuel, il y a souvent une exsudation séreuse d'une odeur nauséabonde. C'est l'*intertrigo chronique*. On l'observe derrière le pavillon de l'oreille chez les femmes âgées qui couvrent leur tête d'enveloppes épaisses. C'est ce qu'on voit encore sous les mamelles volumineuses des femmes très-grasses; aux aines, aux plis des cuisses. L'inflammation peut s'étendre aux parties voisines, à la vulve, ou au scrotum, ou à l'anus, en s'accompagnant d'une vive démangeaison. J'ai vu cette phlegmasie chronique chez de très-jeunes sujets. Elle est plus commune chez les personnes âgées qui ont eu déjà des éruptions herpétiques. Dans l'une et l'autre circonstances, les bains sulfureux produisent d'excellents effets, tandis que les bains simplement émoullients ne réussissent pas. On a conseillé le liniment oléocalcaire, l'huile de cade; mais en général les médicaments liquides ne conviennent pas; les pommades et les onguents sont plus nuisibles qu'utiles. Il vaut mieux interposer très-exactement entre les parties affectées du linge sec et saupoudré d'un mélange d'amidon et d'oxyde de zinc ou de tannate de plomb.

II. — URTICAIRE CHRONIQUE.

Lorsque l'urticaire persiste ou reparait fréquemment chez le même sujet pendant plusieurs mois ou plusieurs années, elle est appelée *chronique*. Elle est alors entretenue par une cause générale, permanente, par une diathèse. Si d'autres manifestations d'origine herpétique, comme le lichen, l'impétigo, le prurigo⁽¹⁾, l'érythème ou la blépharite chronique, etc., coïncident ou ont précédé⁽²⁾, il y aura lieu de supposer une identité de nature; et il ne sera pas étonnant que les moyens curatifs propres à combattre avec succès les affections herpétiques soient encore ceux qui paraîtront les plus utiles contre l'urticaire chronique.

Toutefois, cette maladie singulière, et souvent fort opiniâtre, peut aussi dépendre d'un mode particulier de susceptibilité cutanée, ou d'une influence viscérale sympathique ou nerveuse, ou d'un travail congestif se répétant en vertu d'une habitude morbide; elle ne dépend donc ni constamment ni exclusivement de la diathèse herpétique, bien que cette cause doive être considérée comme la plus fréquente.

Heberden fit l'un des premiers remarquer la ténacité et la longue durée de l'urticaire chronique, alternant avec des états de souffrance de la tête et de l'estomac⁽³⁾. J.-P. Frank éclaira l'histoire de cette maladie par la publication de plusieurs faits intéressants⁽⁴⁾. Wichmann présenta un parallèle judicieux entre l'urticaire aiguë, *febris urticata*, et l'urticaire chronique⁽⁵⁾. Willan, qui avait établi six variétés d'urticaire, ne chercha point à distinguer l'urticaire chronique de celle qui est aiguë; mais il a relaté avec détail trois observations

(1) Cazenave, Obs. d'un individu ayant offert la gale, l'urticaire, puis le prurigo. (*Gaz. des Hôpit.*, 1851, p. 558.)

(2) Rayet; *Maladies de la peau*, t. I, p. 250.

(3) *Medical Transactions*, 1772, t. II, p. 175.

(4) *Interpretationes clinicæ*, p. 423, 424, 426.

(5) Trad. dans *Med. and Physic. Journ.*, t. X, p. 481.

qui se rapportent à la première ⁽¹⁾. Feith a séparé ces deux espèces ⁽²⁾. M. Rayet a consacré la même distinction ⁽³⁾. Albert admet aussi un *cnidosi* aigu et un *cnidosi* chronique, et il fournit plusieurs faits curieux relatifs à ce dernier ⁽⁴⁾. Des observations plus ou moins remarquables d'urticaire chronique ont été publiées par MM. Martinet ⁽⁵⁾, Cazenave ⁽⁶⁾, Demarquay ⁽⁷⁾, Nepples ⁽⁸⁾, Douglas Maclagan ⁽⁹⁾, Fabvre ⁽¹⁰⁾, Giebens ⁽¹¹⁾, Devergie ⁽¹²⁾.

J'ai recueilli sept observations particulières relatives à la même maladie.

I^{re} OBSERVATION. — J. L..., tailleur, âgé de vingt-six ans, était sujet depuis quatre ans à présenter deux ou trois fois par an tous les symptômes de la fièvre ortiée. La face se tuméfiait considérablement; les membres et le thorax se couvraient en même temps de papules caractéristiques, pâles, larges et très-prurigineuses. Le malade était obligé d'interrompre son travail. Les divers moyens internes que je conseillai ne prévirent pas les retours de l'exanthème, et cet individu prit le parti de rentrer dans son pays. J'ai appris depuis que le séjour de la campagne avait graduellement éloigné, puis prévenu les retours de l'urticaire.

II^e Obs. — Je fus appelé, en mars 1856, à Créon, auprès d'une dame âgée de vingt-huit ans, veuve et remariée, ayant eu trois enfants, atteinte depuis quatorze mois d'une urticaire dont elle avait éprouvé quatre attaques violentes. Ces attaques offraient pour coïncidence une dyspnée très-forte, une menace de suffocation, exigeant l'emploi immé-

(1) *On cutaneous diseases*, t. I, p. 412. *Urticaria febrilis*; 2^e, p. 417, *urticaria evanida*; 3^e, p. 424, *urticaria subcutanea*.

(2) *De urticaria*. Groningæ, 1811, p. 23.

(3) *Maladies de la peau*, t. I, p. 248.

(4) *Monographie des dermatoses*, p. 77.

(5) Clinique de Récamier. (*Revue méd.*, 1824, t. II, p. 4.)

(6) *Biblioth. méd.*, 1827, t. IV, p. 62.

(7) *Gaz. des Hôpit.*, 1842, p. 165. La 2^e Observation est la reproduction de la précédente.

(8) *Journ. de Méd. de Lyon*, 1844. (*Expérience*, t. XIV, p. 261.)

(9) *Medico-chir. Soc. of Edinb. — Monthly Journ. of med. Sciences*, 1846, aug. — *Americ. Journal of med. Sciences*, 1848, jan., p. 233.

(10) *Union médicale*, 1851, p. 99.

(11) *Annales de la Soc. d'Anvers. (Revue méd.-chir.)*, t. XVI, p. 224.)

(12) *Maladies de la peau*, p. 222 et 223. M. Devergie reconnaît que la distinction la plus importante est celle qui repose sur l'état aigu ou chronique de l'affection. (P. 219.)

diat de la saignée et des révulsifs. La face et surtout les paupières se couvraient d'éminences papuleuses, rouges, tendues, déterminant une très-forte démangeaison. Les conjonctives étaient injectées. En même temps, le pouls était peu fréquent et les voies digestives ne présentaient rien d'anormal. La malade, de petite taille, d'un tempérament nerveux, avait eu dans son enfance des éruptions cutanées qui me firent supposer une disposition herpétique. Je conseillai, en conséquence, l'usage longtemps suivi des bains sulfureux, de la tisane de douce-amère et des pilules avec le calomel et le soufre doré d'antimoine. Au bout d'un mois, je fus informé qu'une stomatite s'était produite et qu'une salivation abondante avait eu lieu. Les pilules furent cessées, mais les bains continués, et l'urticaire ne fit pas de nouvelles apparitions.

III^e Obs. — Marie P..., domestique, âgée de quarante-six ans, de Bergerac, est entrée dans mon service, à l'hôpital Saint-André, le 27 mai 1859. Elle est bien constituée et n'est pas réglée depuis un an. Elle fait remonter la première origine de sa maladie à l'âge de vingt ans. Alors elle travaillait au rouissage du chanvre dans la rivière. Ses jambes et ses bras plongeaient sans cesse dans l'eau. Elle eut une éruption prurigineuse qui se répéta régulièrement depuis ce temps, en ne laissant que quelques mois d'intervalle. Il y avait quatre jours que la même éruption se montrait de nouveau. La peau du visage, des avant-bras et des membres inférieurs était couverte de plaques rouges, saillantes, plus ou moins agglomérées, faisant éprouver une démangeaison extrêmement vive, surtout quand la malade sortait du lit. Anorexie, soif, langue normale, épigastre indolore, constipation; toux légère; pouls plein, non fréquent. Une saignée du bras fut pratiquée; le sang produisit un caillot mou, non couenneux; le sérum était abondant. Le cinquième jour à dater de l'entrée de la malade, et le neuvième depuis l'invasion de l'exanthème, celui-ci avait disparu. Cette femme voulut sortir.

IV^e Obs. — Très-peu de jours après, le 4 juin 1859, venait se placer à la clinique interne une autre personne présentant un état morbide analogue. C'était la nommée Jeanne B..., native de Castres (Gironde), âgée de dix-neuf ans, domestique, d'un tempérament lymphatico-sanguin, irrégulièrement menstruée. Elle avait été atteinte l'année précédente d'aménorrhée et de chlorose. A l'époque où les menstrues reparurent, c'est-à-dire six mois avant son admission à l'hôpital, cette fille eut sur toute l'étendue de la peau une éruption qui ne tarda pas à disparaître, pour revenir bientôt après. Ces alternatives durèrent pendant deux mois. En même temps survinrent des nausées, des vomissements, des palpitations de cœur à la moindre fatigue, et des vertiges.

Les règles furent alors supprimées pendant trois mois; mais le 18 mai, elles reparurent, et avec elles revint l'urticaire, qui, depuis ce moment, a offert de fréquentes vicissitudes. Le 6 juin, elle est dans toute sa plénitude. Il y a de la céphalalgie, de la fièvre, un peu de toux, de la diarrhée, une légère sensibilité à l'épigastre. On donne des pilules ferrugineuses. La région épigastrique devient assez douloureuse pour exiger l'application de huit sangsues. Je prescrivis des demi-bains avec addition de sulfure de potasse, et de la tisane de douce-amère. L'éruption ne fait plus que de courtes apparitions. La malade sort le 26 juin.

V^e OBS. — M^{me} B..., âgée de trente-un ans, très-brune, fortement constituée, mère de deux enfants, et ayant joui d'une bonne santé, passa l'hiver de 1845 à Paris, dans les soirées et les fêtes. Il en résulta une grande fatigue et une vive surexcitation nerveuse. L'été suivant, M^{me} B..., habitant alors les Basses-Pyrénées, et désirant se soustraire à l'influence de la chaleur, qui était extrême, passait une partie des journées dans les lieux les plus ombragés de son domaine et sur le bord d'une rivière. Peu de temps après ce séjour, elle ressentit des picotements à la peau, et il survenait sur différents points des rougeurs passagères avec de larges papules et des tuméfactions circonscrites. Cet état offrait des variations fréquentes. Les bains simples et tièdes et quelques purgatifs furent employés sans le moindre succès. L'urticaire reparaisait presque tous les jours; le contact de l'eau, de l'air frais, réveillait à l'instant l'éruption. La sensation éprouvée était plutôt celle de picotements et de piqûres, qu'un véritable prurit; le frottement devenait très-douloureux. Du reste, les diverses fonctions étaient restées en très-bon état. Il y avait dix ou onze mois que cet état persistait lorsque M^{me} B. . . me consulta. Les caractères de l'urticaire étaient incontestables. Je conseillai l'usage très-régulier et longtemps continué des bains sulfureux et alcalins, un régime sévère et diverses tisanes délayantes; en outre, quand la saison fut favorable, je prescrivis les eaux de Caunterets. Au bout d'environ cinq mois de ce traitement, l'urticaire disparut définitivement.

VI^e OBS. — J'ai été consulté, il y plusieurs années, par un propriétaire des environs de Blaye, âgé de trente-cinq ans, bien constitué, d'un tempérament sanguin, cheveux noirs, peau brune, sujet dans sa jeunesse à des éruptions qu'il qualifiait de dartreuses. Depuis trois ans, il était atteint, plusieurs fois chaque année, à des intervalles irréguliers, d'une urticaire dont la durée était de six à huit jours. Le prurit était très-intense. Il en résultait beaucoup d'agitation. Je conseillai l'usage des boissons dépuratives et des bains sulfureux.

VII^e OBS. — Mon fils et moi nous avons donné des soins à M. X..., négociant, âgé de soixante ans, natif des États-Unis d'Amérique, d'un tempérament nerveux et sanguin, sujet dès sa jeunesse à une bléharite herpétique. Non-seulement les paupières, mais encore la peau du visage et du tronc étaient habituellement le siège de titillations, de démangeaisons incommodes. Il y a six ans qu'il survint une urticaire des plus prononcées sur les membres et sur la partie antérieure du thorax, et en même temps une dyspnée intense. Cet état s'est montré par attaques plusieurs fois chaque année; il durait quelques jours, et disparaissait au moment où le malade, fort occupé par ses affaires commerciales, se proposait de commencer un traitement. Cependant, il alla deux ans de suite aux eaux de Barèges; mais soit qu'il se fatiguât trop ou qu'il prit ses bains irrégulièrement, il n'en obtint aucun résultat: l'urticaire revint encore avec force. Nous poursuivîmes alors l'usage intérieur et continué avec beaucoup de persévérance, de pastilles contenant du soufre sublimé, et d'un sirop dans lequel entraient le fondant de Rotrou et une forte décoction de salsepareille; de plus, il dut rompre ses habitudes sédentaires et aller fréquemment à la campagne. Depuis trois ans, l'éruption a cessé de se montrer.

a. — Causes de l'urticaire chronique. — 1^o L'urticaire attaque à peu près également les deux sexes; s'il existe une différence, c'est en faveur du sexe féminin. Sur 33 faits, j'en trouve 15 fournis par des hommes et 18 par des femmes.

2^o L'âge le plus favorable à la production de l'urticaire, est de vingt à trente ans; la moitié des sujets se trouvait dans cette période. Puis vient celle de trente-un à quarante ans. Quelques individus ont eu un commencement d'urticaire dès leur enfance, se plaignant déjà de prurit⁽¹⁾; d'autres l'ont éprouvée à l'âge de la puberté. Je l'ai observée entre cinquante et soixante ans, et M. Giebens à soixante-treize ans. J.-P. Frank avait cinquante-neuf ans lorsqu'il en fut lui-même affecté.

3^o Les individus d'un tempérament sanguin et nerveux, dont la peau est irritable ou a été agacée déjà par quelque cause irritante, comme la gale⁽²⁾, paraissent assez disposés à contracter l'urticaire chronique.

4^o Une impression vive sur la peau peut déterminer l'inva-

(1) J.-P. Frank; *Interpretationes*, p. 423. — Alibert; *Monogr. des dermatoses*, p. 77.

(2) Demarquay, 2^e Observation.